

FORMATION A LA PRISE EN CHARGE DU BURN-OUT

Formation 2018 - 2019

**Comment définir, dépister, évaluer, traiter,
Prévenir et accompagner le Burn Out**

Cette formation s'adresse aux :

médecins généralistes, médecins du travail, psychologues cliniciens, psychiatres, psychologues du travail, psychothérapeutes, coachs et formateurs, avocats-médiateurs, conseillers en bilan de compétence.

Comment traiter le burn-out ?

Vous êtes un professionnel de la santé ou un intervenant en entreprise
Vous possédez une expérience de terrain depuis au moins trois ans dans votre domaine.

Vous souhaitez

- Acquérir une spécialisation dans la prise en charge du syndrome d'épuisement professionnel.
- Apprendre à collaborer avec les autres intervenants de terrain impliqués.
- Participer à un réseau de professionnels formés et impliqués dans cette approche vous intéresse.

Nous vous proposons

- Le partage d'une expertise de plusieurs années dans ce domaine tant en clientèle privée qu'en entreprise ou institution.
- Le fruit d'une réflexion théorique approfondie.
- Une démarche théorico-clinique et pragmatique sur un an.

Un engagement personnel pour les 4 modules est essentiel pour apprendre à traiter ce type de problématique

Objectifs de la formation

Acquisition d'une expertise commune et spécifique

Participation au développement d'un réseau d'experts accompagnants spécialisés

Méthodologie de la formation

- Exposés théoriques et revue des dernières connaissances
- Témoignages de patients en Burn Out
- Participation et échanges avec des intervenants extérieurs
- Ateliers interactifs, réflexions
- Practicums supervisés
- Supervision de cas cliniques, processus d'autoévaluation
- Supports documentaires et vidéo
- Lectures d'ouvrages
- Présentation d'un exposé ou rédaction d'un article en fin de cursus

12 jours : 4 modules de trois jours

Module 1 : Définir, réfléchir, théoriser

Symptomatologie,

Facteurs étiopathogéniques

Modèle général de prise en charge

Dates : du 20 au 22 novembre 2018

Module 2 : Dépister, diagnostiquer, collaborer

Bilans physique, psychique, socioprofessionnel

Diagnostics différentiels

Troubles de la personnalité

Collaboration en réseau

Dates : du 12 au 14 mars 2019

Module 3 : Spécifier, prévenir, traiter

Le BO des soignants, des femmes, des étudiants, des retraités

Dimensions individuelles et collectives

Préventions primaire, secondaire, tertiaire

Dates : du 4 au 6 juin 2019

Module 4 : Consolider, intégrer, transmettre

Présentation du réseau

Supervision de cas

Facteurs organisationnels et démarches de prévention collective

L'après Burn Out

Dates : du 24 au 26 septembre 2019

Pré-requis

- Expérience d'au moins 3 ans dans votre domaine.
 - Expérience avec clients/patients déprimés, épuisés.
 - Avoir suivi une psychothérapie personnelle.
 - Esprit de collaboration et de recherche.
 - Formation en psychopathologie souhaitée.
- Pour ceux qui le souhaiteraient, possibilité de suivre 14 jours de cours de psychopathologie avec le Dr Delbrouck (www.ifts.be)

Les formateurs

Dr Michel Delbrouck

Médecin / Psychothérapeute à orientation psychanalytique
Gestalt-thérapeute, superviseur
Formateur et enseignant de la psychopathologie
Past-président de la Société Balint Belge / Président de la Société Belge de Gestalt / Membre affilié de l'Institut International de Psychanalyse et de Psychothérapie Charles Beaudouin

Pascale Vénara

Psychologue du Travail / Gestalt-thérapeute, psychopraticienne
Titulaire du CEP (Certificat Européen de psychothérapies)
Coach certifié, Superviseur CSA/ICF. Membre titulaire de l'EMCC.
Membre de la FF2P.

Sylvie Delarousse

Psychosociologue / Gestalt thérapeute / Coach certifié
Membre EMCC et ICF. / Formateur Epoké

Livres de référence :

Delbrouck M., *Le burn-out du soignant, le syndrome d'épuisement professionnel* , Paris, De Boeck, 2008.

Delbrouck M. Venara P., *Comment traiter le burn-out* , Paris, De Boeck, 2011.

Venara P., Ouvrage collectif : *Transformer l'entreprise en relevant le défi de la performance humaine et soutenable* , Editions Eyrolles, 2017

**Les coordonnées des lieux de formation seront précisées
3 mois avant le début de la formation**

Conditions d'inscription

Envoi d'un CV et entretien préalable (non payant) avec l'un des formateurs.
Coût total pour les 4 modules : (hors transport, hébergement et repas)
3400€ HT soit 4080€ TTC (France TVA 20%) ou 4114€ TTC (Belgique TVA 21%)

L'inscription est définitive après paiement de 50% avant le 15 juillet 2018.
Le solde sera à régler au plus tard le 15 avril 2019 avant le troisième module.
Ces montants sont non remboursables.

Entretien de sélection à partir de **Janvier 2018**

Date limite d'inscription : **30 juin 2018**

Michel Delbrouck (Belgique) : +32 (0) 477 375 058 - michel.delbrouck@ifts.be

Pascale Vénara (France) : +33 (0) 626 252 363 - pascale.venara@gmail.com

Sylvie Delarousse (France) : +33 (0) 607 167 143 - sylvie.delarousse@gmail